HAL open science

Durabilité des Indications Géographiques (IG) au prisme de la diversification des activités agricoles dans les territoires

Valérie Olivier Salvagnac, Julie Regolo, Aya Menard, Lucie Giraudou

To cite this version:

Valérie Olivier Salvagnac, Julie Regolo, Aya Menard, Lucie Giraudou. Durabilité des Indications Géographiques (IG) au prisme de la diversification des activités agricoles dans les territoires. Innovations Agronomiques, 2024, 93, pp.47-63. ⟨10.17180/ciag-2024-vol93-art04⟩. ⟨hal-04582244⟩

HAL Id: hal-04582244

https://hal.inrae.fr/hal-04582244v1

Submitted on 21 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Durabilité des Indications Géographiques (IG) au prisme de la diversification des activités agricoles dans les territoires.

Valérie OLIVIER SALVAGNAC [1], Julie, REGOLO [2], Aya MENARD [3], Lucie GIRAUDOU [3]

[1] Unité Mixte de Recherche AGIR INP Ecole Nationale Supérieure Agronomie de Toulouse (ENSAT), Avenue de l'Agrobiopole, BP 32607, Auzeville Tolosane, 31 326 Castanet-Tolosan Cedex, France

[2] US-ODR, INRAE, 24 Chemin de Borde Rouge, 31 320, Auzeville-Tolosane, France.

[3] INP-ENSAT, Formation ingénieur Agronome de Toulouse, BP 32607, Auzeville Tolosane, 31 326 Castanet-Tolosan Cedex, France

Correspondance : valerie.olivier@toulouse-inp.fr

Résumé

Les Indications Géographiques (IG) constituent un dispositif ancien de protection des productions agricoles ancrées dans les territoires. Riches de leur tradition et des spécificités des territoires, les IG témoignent de la diversité des activités agricoles mais elles n'échappent pas pour autant aux logiques de spécialisation renforcées par leur réputation. Dans un contexte de transition agroécologique, il est donc opportun d'analyser les effets des IG sur la diversification de l'agriculture, et par ce biais, la durabilité des territoires. Ainsi, cet article cherche à appréhender dans quelles mesures la concentration de la production de certaines IG, liée à leur succès, freine-telle les effets de ces IG sur le développement durable des territoires ?

Mots-clés : Appellation d'origine Protégée (AOP), viabilité,vulnérabilité, spécialisation,transition, complémentarités**,** échelles géographiques, cahier des charges

Abstract: Sustainability of GIs and diversification of regional agriculture in a context of agroecological transition

Geographical Indications (GIs) are traditional intellectual protection tools for agricultural products that are embedded in specific territories. Rich in tradition and specific to the region, GIs reflect the diversity of agricultural activities, but they may increase the specialization of the area, especially when the reputation of the GI is high. In a context of agroecological transition, it is therefore appropriate to analyze the effects of GIs on the diversification of agriculture, and on the sustainable development of regions. Thus, this article raises the following question: To which extent the concentration of production of some GIs, due to their success, hinder the effects of GIs on the sustainable development of territories?

Keywords: Protected designation of origin (PDO), viability, vulnerability, specialization, transition, complémentarities, geographical scales, specifications

1. Introduction

Dans un contexte de transition agroécologique, les activités agricoles devraient tendre vers un processus de diversification. En effet, la spécialisation produit des externalités négatives qui limitent la durabilité des agricultures et de leur territoire (Kremen et Miles, 2012 ; Lurette et al., 2016 ; Puech et Stark, 2023).

Néanmoins, la spécialisation des territoires dans certaines activités agricoles est un processus quasi-naturel (Chatellier et Gaigné, 2012 ; Gaigné, 2024), en raison de la fixité des ressources et des différences de dotations des territoires. La spécialisation des exploitations génère des gains en efficacité (économie

d'échelle) auxquels peuvent s'ajouter des économies d'agglomération liées à la concentration des activités dans leurs territoires. Ainsi, malgré les politiques agricoles (exemples : Politique Agricole Commune (PAC), rôle des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER)) d'un côté et de l'autre les politiques d'aménagement du territoire (exemple les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)) en faveur de la diversification des activités agricoles, 29 % des exploitations françaises sont spécialisées en grande culture, 12 % en bovin viande et 10 % en viticulture (Barry, 2022).

Dans ce contexte, on peut questionner l'effet, sur la durabilité et la diversification agricole, de l'ancrage des productions agricoles protégées par des indications géographiques (IG) (telles que les Appellations d'Origine Protégées (AOP) ou Contrôlées (AOC) et les Indications Géographiques Protégées (IGP) auxquelles adhère une part toujours plus importante des exploitations agricoles. Entre 2010 et 2020, la part des exploitations déclarant une IG dans le Recensement Agricole a augmenté de 5 points de pourcentage. En 2020, 18 % des exploitations agricoles sont sous AOC/AOP et 8 % sont sous IGP. L'implication des exploitations dans ces démarches dépendent principalement du type de production : 97 % des exploitations viticoles sont en IG tandis que moins de 4 % des exploitations spécialisées en grande culture sont impliquées dans ces démarches (Barry, 2022).

Pour aller plus loin, il apparaît utile de vouloir observer la durabilité des indications géographiques (IG) au prisme de la dynamique de diversification des activités agricoles à l'échelle des territoires. Telle a été l'ambition de l'atelier du Carrefour de l'Innovation Agronomique (CIAg) du 9 novembre 2023 consacré aux rôles des IG (et notamment aux AOP) dans les transitions des territoires vers plus de durabilité et de diversification des activités agricoles : les IG renforcent-elles la spécialisation de l'agriculture ou bien participent-elles à la diversification de l'agriculture et à sa durabilité ?

Pour répondre à cette question, dans un premier temps, nous précisons la problématique de durabilité des territoires sous IG et des processus d'ancrage de l'agriculture à l'œuvre. Dans un deuxième temps, nous observons en région, quelques exemples de processus de développement des IG et de leur impact sur la diversification ou sur la spécialisation des territoires. Dans un troisième temps, nous exposons quelques pistes d'innovation dans les IG favorables aux transitions de l'agriculture et de ses territoires. Nous aborderons, dans un dernier temps, quelques enseignements et perspectives d'évolution des IG et de leur territoire.

1. Quel impact des Indications géographiques (IG) sur le développement durable et sur la diversification des activités agricoles sur les territoires?

Ce premier point nous amène à aborder les questions de durabilité et de diversification de l'agriculture dans ses territoires. Dans cette perspective, nous proposons tout d'abord de revenir sur quelques principes de protection des IG, puis sur les dynamiques territoriales qui favorisent la concentration des activités productives et questionnent la durabilité des territoires. Puis nous verrons qu'il est possible de mobiliser des données statistiques précises pour rendre compte de la durabilité des IG pour 1 517 cantons en France hexagonale.

1.1 La protection des IG comme principe de diversification et de durabilité des activités agricoles dans les territoires

Les Indications Géographiques sont tout d'abord des signes de qualité qui garantissent les caractéristiques d'un produit : que ce produit est bien issu d'une région spécifique et qu'il a été obtenu dans le respect de méthodes traditionnelles définies dans un cahier des charges précis.

A l'échelle nationale (Code rural Français, Livre VI – Titre IV - Article L 640) comme à l'échelle européenne (Règlement UE n°1151/2012), les IG sont des dispositifs juridiques qui ont pour but politique de promouvoir le développement rural, économique et social. Conçus comme de véritables outils de développement agricole durable, plusieurs organismes publics (comme par exemple la FAO (Food and Agriculture Organisation), le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) ou l'Institution national de l'origine et de la qualité (INAO) œuvrent pour leur reconnaissance internationale dans les pays des Sud.

Les IG ont été des réponses particulièrement pertinentes dans des zones dites défavorisées, affichant des handicaps naturels et laissant peu de place à une agriculture productiviste porteuse de sécurité alimentaire à partir du milieu du XXe siècle. L'agriculture des IG apparaît ainsi par défaut et par principe, comme une agriculture extensive, respectueuse de la diversité des terroirs et garante des nombreux patrimoines ruraux (Sylvander et al., 2007). Plus encore, l'engagement collectif qu'implique l'adhésion à toute IG constitue, pour le législateur, le levier majeur du développement rural et social (Rapport d'information 2015, Marcel et Cinieri, Commission des affaires économiques, Assemblée Nationale Française).

1.2 Quelques outils théoriques de compréhension des dynamiques territoriales façonnées par les IG

Les études qualitatives sur le développement des IG s'appuient la plupart du temps sur un cadre théorique utile si l'on veut progresser vers une compréhension générique des dynamiques territoriales à l'œuvre. (De nombreux exemples sont présentés par le groupe SINER-GI, https://www.origin-gi.com).

En théorie (Colletis, 1999), l'activation des ressources locales conduit à trois dynamiques économiques territoriales distinctes :

- L'agglomération qui permet de gagner en efficacité en limitant notamment des coûts de transport. Elle apparaît lorsque les activités se concentrent géographiquement ;
- La spécialisation des activités correspond à un stade plus avancé de la concentration : elle procure des performances supérieures qui viennent du partage des mêmes compétences sur un territoire doté de ressources communes ;
- La spécification qui s'appuie sur l'activation de ressources originales et d'un cadre institutionnel construit. Au-delà de la spécialisation et du partage de compétences, elle apporte des avantages comparatifs au territoire qui écarte ce dernier de la simple concurrence par les coûts entre producteurs et entre territoires et lui fournit une certaine protection.

Les principes distinctifs des IG, leur terroir et leur ancrage local, constituent vraisemblement les moteurs d'une dynamique de spécification, porteuse de création de rentes de qualité territoriales (Olivier et Wallet, 2005). Mais les mécanismes économiques d'autorenforcement impulsés par ces rentes peuvent réduire la diversité des activités agricoles et la durabilité des territoires. Les dynamiques territoriales des IG ne relèvent donc pas de logiques de spécialisation mais les risques de faible durabilité des territoires marqués par la spécification de leurs actifs sont bien présents.

Pour aller plus loin dans l'analyse des dynamiques de spécification des territoires avec des IG, Pecqueur (2001) souligne que les rentes de qualité territoriales sont issues de stratégies organisationnelles composites qui associent produit, histoire, savoir-faire et service (touristique notamment). Cette offre de biens et services combinée constitue une véritable stratégie de différenciation des territoires. Les connexions entre stratégies de promotion parallèles d'IG tendent à renforcer la dynamique locale sur le plan économique tout en favorisant la diversification des activités agricoles. La réflexion sur la gouvernance territoriale amène également des géographes ruraux comme Frayssignes (2005) à voir dans ces synergies stratégiques entre IG, des processus de polarisation (notamment dans les filières AOP

fromagères). Ainsi des typologies territoriales de démarche de qualité agroalimentaire peuvent etre identifiées (Pouzenc et al, 2007).

Dans le prolongement de ces réflexions théoriques, Boshma et Iammarino (2009) repartent de l'idée selon laquelle les IG nourrissent une dynamique économique territoriale positive. Les auteurs admettent également que dans un territoire diversifié, ces effets d'apprentissage peuvent être plus efficaces notamment par leur capacité à impulser des innovations croisées. Mais il ressort aussi, selon eux, que les économies d'agglomérations supérieures (externalités de Jacob) n'apparaissent que si des complémentarités intersectorielles sont révélées. Les territoires en question évoluent par leur « variété reliée » (Frenken, 2007 ; Boschma, 2009 ; Gonçalves et al., 2022) notamment avec l'extérieur : les liens extralocaux doivent être complémentaires pour être capables de renouveler les savoirs et la qualité des productions locales.

Ainsi les auteurs ouvrent une voie relativement originale pour conjuguer efficacité économique basée sur des effets de concentration et diversification par la complémentarité intersectorielle des activités à des échelles territoriales variées.

Il semble que notre cadre d'étude, la durabilité par les diversité des activités agricoles, trouve dans cette approche une voie d'analyse nouvelle : il s'agirait non plus d'aborder la simple diversification des activités agricoles dans un territoire pour elle-même et ses bénéfices environnementaux mais de rechercher la complémentarité entre des activités agricoles variées au sein d'un territoire et relier ainsi performances économiques, sociales et environnementales.

En complément de ces premiers fondements conceptuels à l'analyse des dynamiques territoriales des IG et de leur durabilité, le prochain point propose une approche plus quantitative.

1.3 Durabilité et diversité des IG dans les territoires

Les études quantitatives sur la durabilité des IG sont souvent centrées sur une ou des productions particulières (Vandecandelaere et al., 2018, 2021 ; Cei et al., 2018 ; Arfini et Bellassen, 2019). Les études quantitatives sur les dynamiques territoriales des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) sont plus rares, principalement du fait d'un manque de données exhaustives sur les exploitations en IG. En France, le partenariat entre l'INAO et l'ODR[1] (INRAE) autour de l'Observatoire Territorial des Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (OT-SIQO) depuis plus de 10 ans a permis de rassembler des données sur tous les opérateurs habilités dans les démarches en IG (producteurs agricoles et transformateurs, principalement) et leur localisation entre 2012 et 2020 (Regolo et al. 2024) [2].

A partir de ces données, Regolo et al. (2024) ont mesuré l'intensité avec laquelle les démarches IG sont présentes sur les territoires et la diversité des IG. La première est approchée par la part (en %) des exploitations agricoles engagées en IG et la deuxième par le nombre d'IG dans lesquelles les exploitations sont engagées. Cette étude porte sur 1 517 cantons à l'échelle nationale, sur la période 2013-2020.

[1] L'observatoire de développement rural est une unité de service d'INRAE, qui héberge et traite de grandes bases de données administratives sur les systèmes et politiques agricoles en France en s'appuyant sur des partenariats institutionnels avec des organismes publics en charge des politiques agricoles, rurales et environnementales.

[2] Lien vers la plateforme OT-SIQO : https://odr.inrae.fr/intranet/carto_joomla/index.php/reseaux/portailqualite

Lien vers les ressources du séminaire INAO/INRAE du 26 septembre 2023 sur les SIQO: : https://www.inao.gouv.fr/Nos-actualites/colloque-inao-inrae-26-09-2023

Une analyse économétrique a ensuite permis d'évaluer l'impact de l'évolution de ces indicateurs sur les trois dimensions du développement durable de l'agriculture dans les cantons :

- La performance économique est mesurée par le bénéfice agricole réalisé par unité de travail non salarié (données Mutualité Sociale Agricole - MSA, 2012-2021) ;
- La performance sociale est estimée à l'aide d'indicateurs d'emploi (nombre ETP, salaires moyens) ;
- La performance environnementale est analysée à l'aide d'une mesure de la pression sur la biodiversité des activités agricoles (part des prairies, diversité, nitrates, pesticides).

Les figures 1 et 2 montrent qu'en 2013, les IG sont essentiellement concentrées dans les zones montagneuses, moins propices à une agriculture intensive.

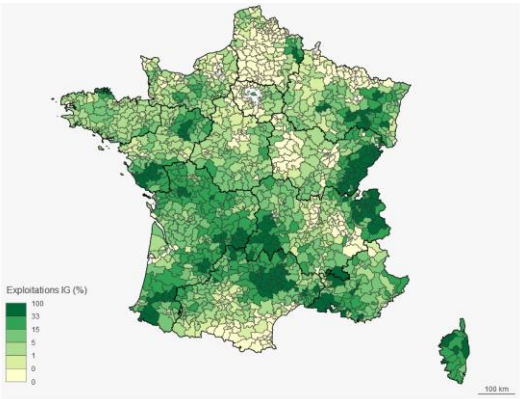

Figure 1 : Part des exploitations en IG (intensité) en % en 2013

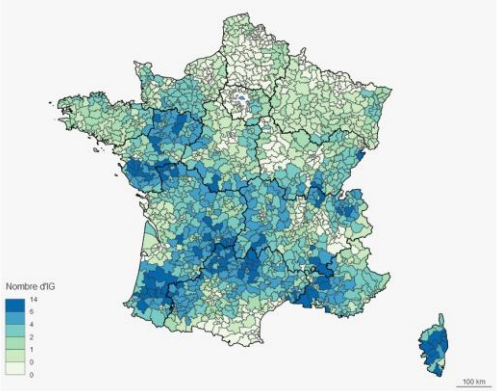

Figure 2 : Nombre de produits IG (diversité) en 2013

Source : données ODR-INAO, Regolo et al. (2024)

L'étude montre aussi que l'évolution de la part des exploitations sous IG et de la diversité des IG, entre 2013 et 2020, est contrastée selon les territoires (figures 3 et 4). Par exemple, des dynamiques positives sont observables en Vendée (Bœuf de Vendée, Volaille de Vendée, Mogette de Vendée), en Saône et Loire, dans les Pyrénées orientales et en Corse.

Au contraire, une baisse importante de la part des exploitations en IG est constatée dans le Massif central qui est pourtant un territoire traditionnellement très engagé.

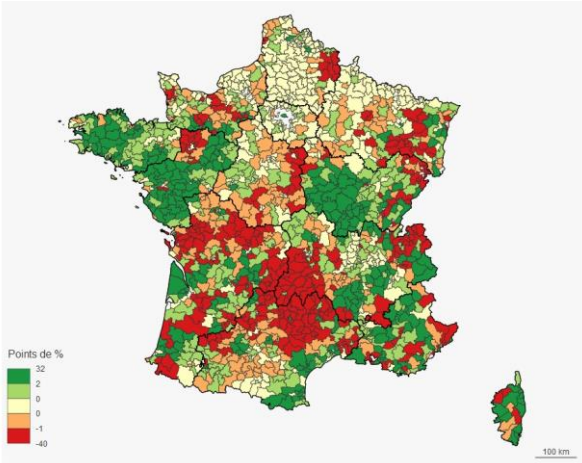

Figure 3 : Variation moyenne de la part des exploitations IG (%)

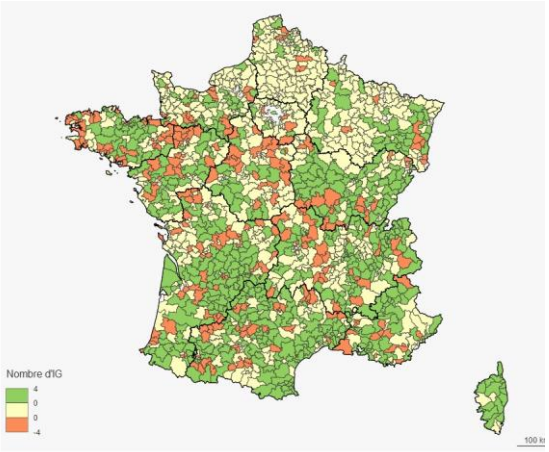

Figure 4 : Variation moyenne du nombre de produits IG

Source : données ODR-INAO, Regolo et al. 2024

Les chercheurs ont ensuite mesuré l'impact de ces évolutions sur le développement durable. L'analyse économétrique s'appuie sur un modèle d'évaluation d'impact en double différence sur des variables continues. Ce modèle permet d'évaluer si les cantons dont le niveau d'IG (intensité ou diversité) a augmenté par rapport à 2013 ont vu leur indicateur de durabilité (économique, social et environnemental) augmenter plus que les cantons qui n'ont pas eu de hausse d'IG, « toute chose égales par ailleurs », c'est-à-dire une fois contrôlé par tous les autres facteurs pouvant influencer la durabilité[3].

Les résultats montrent des effets économiques, sociaux et environnementaux positifs :

- Les IG sont initialement plus présents sur les territoires où les revenus des agriculteurs sont relativement faibles, ce qui est cohérent avec les résultats de Cei et al. (2018) en Italie ;
- Une hausse du revenu moyen des agriculteurs et de l'emploi dans les cantons où une hausse d'IG est observable ;
- Pas d'effets significatifs et clairs sur les salaires ;
- Un effet positif sur les pesticides dans les eaux de surface et sur la préservation des habitats (diversité d'assolement et part des prairies). Toutefois, une hausse de la concentration en nitrates dans les eaux de surface est associée à une forte présence d'IG.

D'autre part, les résultats montrent que la diversité et l'intensité des IG ont tous deux un rôle complémentaire sur le développement durable des territoires et confirment la pertinence de la politique de protection d'IG en France (Regolo et al., 2024). Ils permettent de dégager des axes de réflexion concernant la mise en œuvre de ces politiques, en confirmant l'importance de la diversité des IG et suggérant les limites de l'intensification des IG dans un faible nombre de produits.

L'analyse ci-dessus nous apporte des éléments sur les effets des IG et de leur diversité sur la durabilité des territoires. Toutefois, elle ne nous a pas permis d'identifier si les IG ont plutôt contribué à la diversification ou à la spécialisation des territoires.

Dans la prochaine partie, nous mobilisons les données de l'OT-SIQO pour investiguer cette question.

2. Observations en région des IG : entre viabilité et durabilité des productions/filières

Nous exposons ici, les résultats de travaux d'étudiants en agronomie à l'INP-ENSAT qui ont décrit et analysé la présence des IG sur certains territoires et leur évolution au prisme de la spécilisation de ces territoires, en s'appuyant sur les données de l'OT-SIQO (ODR/INAO). Les analyses se sont portées sur les territoires de certaines anciennes régions, dont la taille est suffisamment large pour englober une diversité de production, mais pas aussi vaste ques les nouvelles régions. Au total six territoires ont été choisis pour illustrer la variété des productions, des IG et des contextes pédoclimatiques. (Figure 5).

[3] Les auteurs contrôlent pour tous les facteurs liés aux cantons et invariants dans le temps (effet fixe cantonal), pour les chocs annuels (effet fixe année), ainsi que pour l'évolution des aides du second pilier de la PAC et de l'agriculture Biologique dans les cantons sur la période 2013-2020.

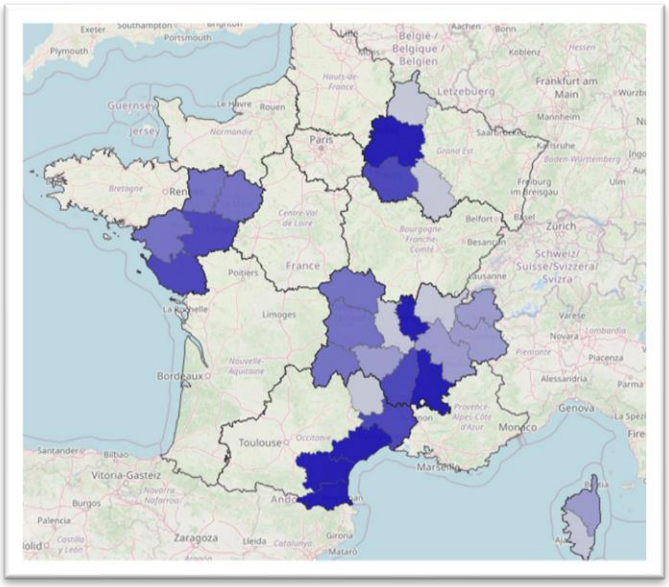

- Auvergne
- Corse
- Pays de la Loire
- Rhône-Alpes
- Languedoc-Roussillon
- Champagne-Ardenne

Figure 5 : les 6 territoires d'étude

L'étude a consisté à étudier les correspondances entre les Orientations Technico-Economique des Exploitations agricoles (OTEX) communales sur les territoires et les filières des IG présentes sur ces territoires, en tenant compte de l'intensité de leur présence, de leur diversité et de leur performances économiques ciblé sur les AOP plus ancrées dans leurs terroirs).

L'hypothèse sous jacente est que la coincidence entre l'OTEX et le secteur d'une IG très présente et en croissance économique contribue à la spécilisation du territoire, alors que des IG performantes et diverses en dehors du champs de l'OTEX du territoire sont considérées comme vecteur de diversification.

Le recueil de données sur OT-SIQO a permis d'estimer l'évolution de la part des opérateurs AOP entre 2013 et 2021 et de la diversité des IG dans ces régions. Pour les performances, les données collectées ont mesuré l'évolution des volumes produits sous AOP rapportés aux chiffres d'affaires des Appellations de la zone.

En synthèse, une représentation graphique (mapping) du territoire a été conçue pour positionner les AOP selon leur performances (viabilité économique) et selon leur rôle dans la diversification ou la spécialisation des activités agricoles de la zone (coïncidence ou non du secteur de l'AOP avec les OTEX communales)[4]. Nous proposons ci-dessous, de présenter les grandes lignes de deux analyses choisies pour les dynamiques contrastées qu'elles révèlent.

2.1. Des territoires en voie de diversification : l'exemple de la Corse

Tout le territoire corse est concerné par les AOP, les aires géographiques des AOP se superposent.

Il existe une mosaïque d'OTEX sur le territoire corse (figure 6). Les conditions pédoclimatiques influencent l'OTEX mais les OTEX ne correspondent pas aux territoires de production des 16 AOP (figures 7).

[4] Les posters de synthèse ainsi réalisés ont été présentés lors de la journée CIAG du 9 novembre 2023.

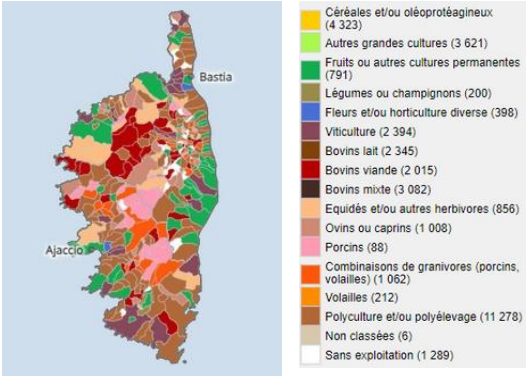

Figure 6 : Carte des OTEX en Corse

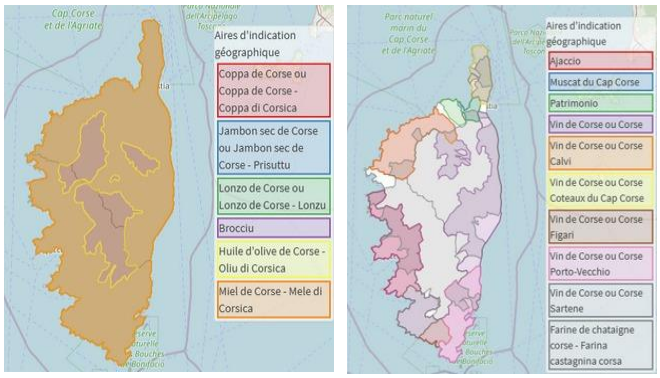

Figure 7 : Les aires géographiques des AOP de Corse (à l'intérieur de la région et sur le littoral)

Source : Barthe Marion - Cabrol Flora - Cuq Pierre - Enjalbert Lucie - Fabre Tanguy - Aya Menard (2023)

Entre 2013 et 2020, certaines productions AOP, comme le Muscat de Corse, sont restées stables en nombre d'opérateurs et selon leur localisation. D'autres appellations, comme l'AOP Coppa de Corse, par contre tendent à s'étaler sur divers territoires. La confrontation entre les résultats sur la viabilité économique des filières et les spécialisations territoriales donne lieu à l'élaboration du schéma ci-dessous (figure 8).

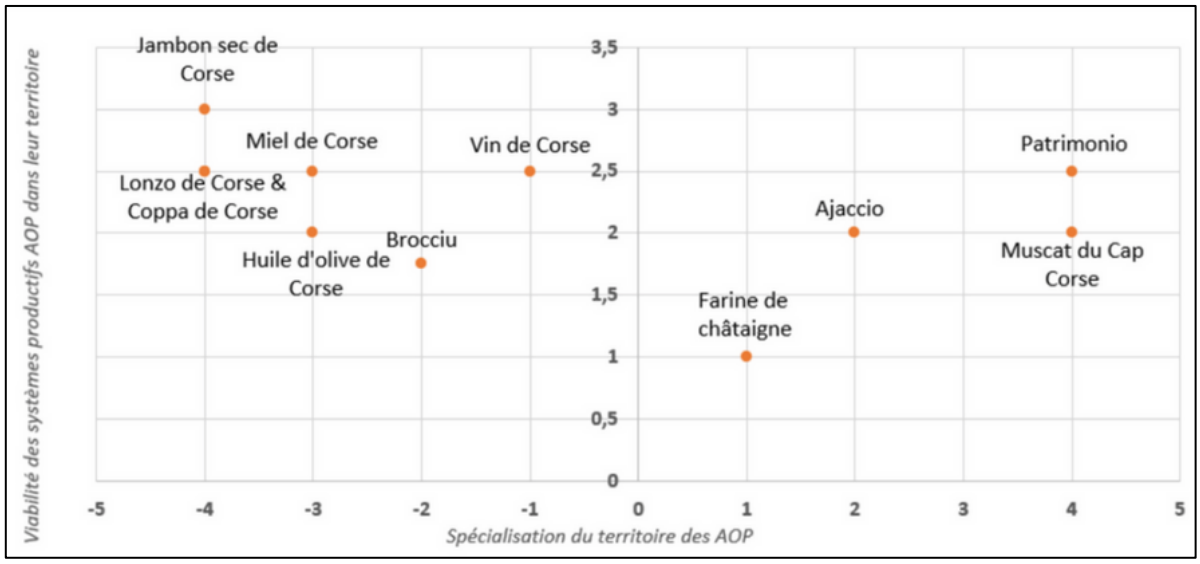

Figure 8 : Mapping des systèmes productifs AOP de Corse

Source : Barthe Marion - Cabrol Flora - Cuq Pierre - Enjalbert Lucie - Fabre Tanguy - Aya Menard (2023)

Il ressort clairement que la multiplication des AOP sur le territoire participe à la diversification des activités agricoles. Quelques complémentarités inter-AOP sont observables, comme par exemple, au centre du territoire, l'AOP farine de châtaigne corse et l'AOP Coppa de Corse ou l'AOP Lonzo de Corse.

2.2. Des territoires en voie de spécialisation : l'exemple de la Champagne

Sur le territoire de la Champagne, les dynamiques apparaissent bien différentes. Le territoire des IG est dominé par la production viticole et en partie par les productions fromagères, qui correspond aussi aux

orientations technico-économiques des exploitations agricoles de la zone, (figures 9 et 10). En 2020, les producteurs restent nombreux : 21 215 opérateurs habilités pour ces productions AOP.

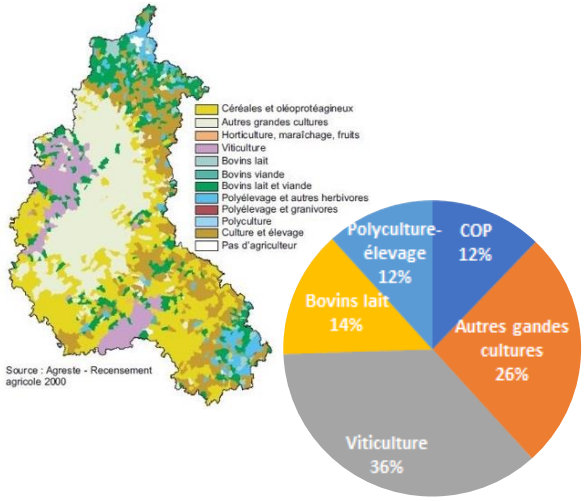

Figure 9 : Les OTEX en Champagne-Ardenne

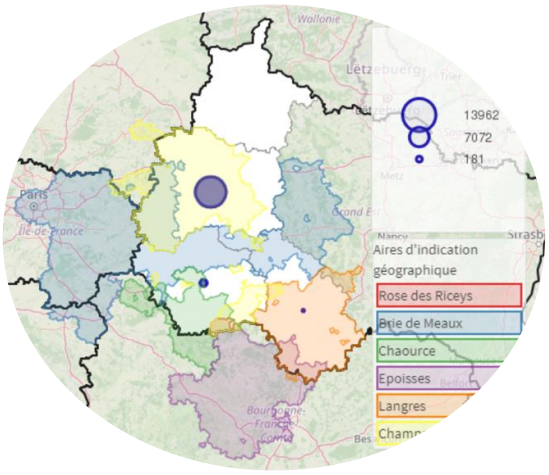

Figure 10 : Les aires des 6 AOP en Champagne-Ardenne

Source : Camille DUMAS, Marc ANTIGNY-GENET, Alexandra LAMOULIATTE, Solene BESANCON – Aya MENARD (2023)

Les performances économiques de l'AOP leader : AOP Champagne apportent une pérennité aux producteurs d'une aire géographique de plus en plus étendue. Les 5 autres productions sous IG occupent très peu d'exploitations agricoles. Quelle que soit leur aire d'appellation, ces autres IG sont plus vulnérables (figure 11).

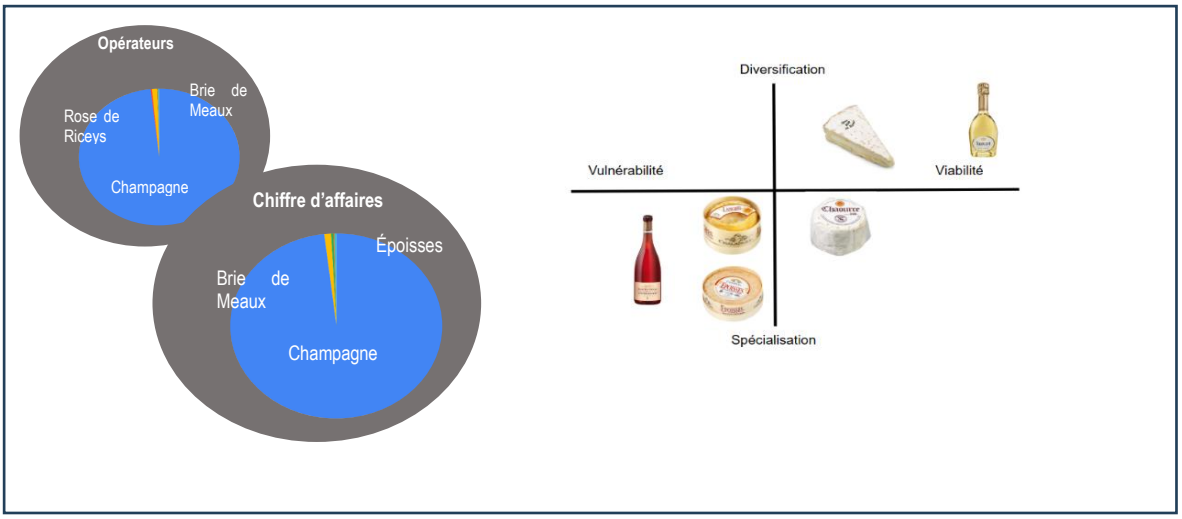

Figure 11 : Performances des systèmes productifs AOP en Champagne

Source : Camille DUMAS, Marc ANTIGNY-GENET, Alexandra LAMOULIATTE, Solene BESANCON, Aya MENARD, (2023)

2.3. Une synthèse sur cinq territoires aux dynamiques contrastées

Pour conclure cet état des lieux sur quelques territoires nous pouvons admettre que la création de valeur apporte le plus souvent une pérennité économique aux producteurs comme c'est le cas en Champagne. Elle peut aussi appeler à une concentration des productions qui tend à nuire à la diversification des

territoires agricoles. L'AOP Champagne est dynamique économiquement, notamment à l'export, et concentre la grande majorité des opérateurs sur l'aire délimitée.

Mais certains territoires comme la Corse, arrivent à décliner les logiques de rente pour favoriser le maintien d'une variété de productions agricoles plus ou moins complémentaires.

Les quatre autres explorations de régions montrent aussi que les contributions à la diversité des territoires agricoles sous IG se traite aussi au cas par cas (figure 12).

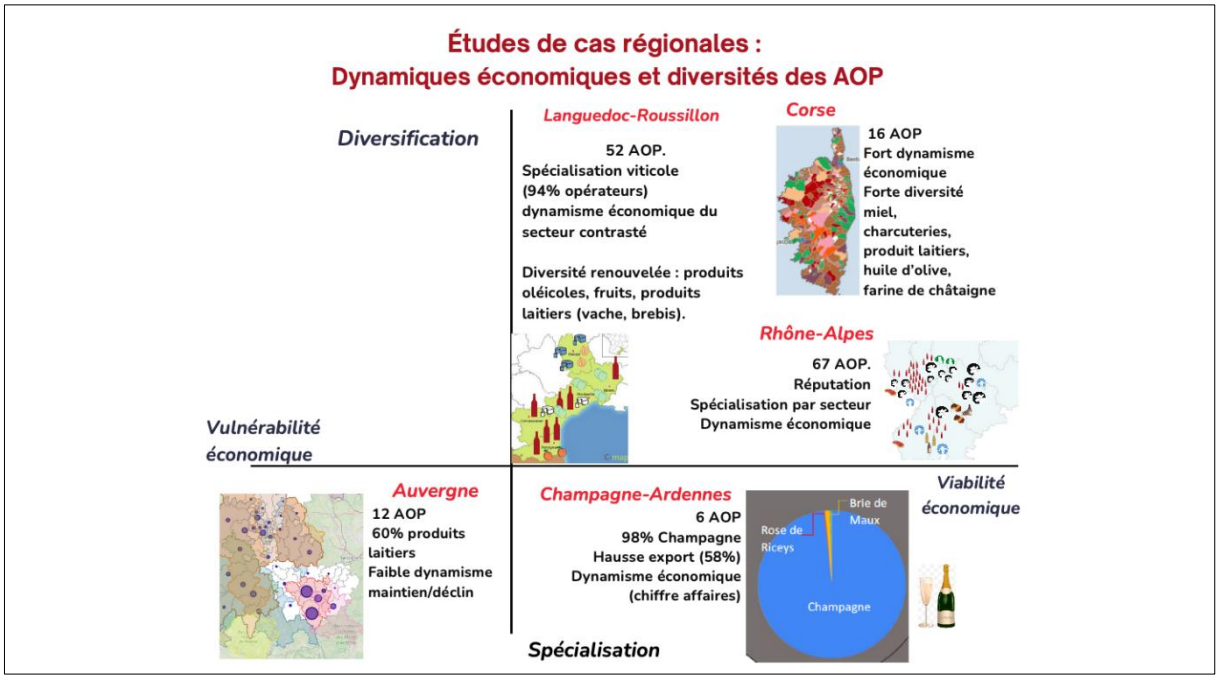

Source : Julie REGOLO, Valérie OLIVIER SALVAGNAC, Aya MENARD, Lucie GIRAUDOU

Figure 12 : Études de cas en région : Dynamique économique et diversité des AOP

Dans les régions Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon, les AOP viticoles et laitières dominantes et relativement tournées vers l'export sont ancrées sur le territoire, mais coexistent avec une grande diversité d'autres AOP dans des filières diverses et qui connaissent de fortes croissances économiques.

3. Les résultats de l'atelier du CIAg : des innovations pour mieux faire

Au tournant du XXIème siècle, la durabilité de l'agriculture rime avec durabilité alimentaire. Les attentes des consommateurs associent désormais des critères hédoniques, environnementaux et sociaux. L'image positive des IG dans leur territoire peine alors à se maintenir, notamment lorsque des tests comparatifs de produits et de filières montrent qu'au regard des cahiers des charges, certains IG apparaissent moins bénéfiques au plan environnemental qu'au plan économique alors que d'autres arrivent à tenir leurs promesses (Rapport Basic, GreenPeace, WWF, 2021). Plus encore, l'ancrage territorial des productions IG ne semble plus suffisant aux yeux des consommateurs, il s'agirait d'apporter par une attention particulièrement aux formes de « relocalisation de l'agriculture » (Frayssignes et al, 2021), associant circuits courts et autres démarches collectives.

Ces réflexions ont été soumises aux participants (étudiants, chercheurs, enseignants) de l'atelier CIAg consacré à la place des IG dans la diversification des activités agricoles. L'objectif a été de demander aux participants de proposer des initiatives de transitions agroécologiques permettant de répondre aux

défis environnementaux et à la diversification des activités agricoles dans les territoires sous IG. Une séquence « post-it » en trois temps (annexe) a permis de lancer les échanges :

Temps 1 : des exemples d'AOP ont été proposés par les participants selon la dynamique productive générée sur leur territoire a priori (diversification ou de spécialisation territoriale) et selon leur performance économique a priori (vulnérabilité, viabilité).

Temps 2 : diagnostic sur les freins et les leviers à la diversification des territoires AOP.

Temps 3 : piste à moyen et long terme pour favoriser la transition des territoires AOP vers plus de diversification.

Pour les participants, la pression foncière et la renommée internationale constituent des freins majeurs au changement et à la diversification dans les territoires IG et notamment des AOP. En effet, les AOP avec beaucoup de valeur ajoutée comme l'AOP champagne ont pour effet de renforcer la pression foncière et laissent peu de place aux autres productions.

Parmi les leviers existants, les participants ont cité l'intérêt actuel des agriculteurs, des conseillers agricoles comme les collectivités locales pour l'économie circulaire, la valorisation des coproduits, la valorisation conjointe de plusieurs productions, le développement des cultures associées et l'autonomie alimentaire des élevages.

Dans le cadre d'une transition agroécologique des territoires, plusieurs transformations potentielles des IG ont été évoquées.

Un premier ensemble d'échanges durant l'atelier amène à une réflexion élargie sur le concept de milieu pédoclimatique permettant :

- D'analyser son potentiel dans un contexte de changement climatique (par exemple : quelle production mettre en place pour remplacer la vigne ?) et les implications en termes de gestion du foncier agricole. L'objectif pourrait être alors de mettre en œuvre des politiques proactives de gestion du foncier visant à promouvoir la diversification ;
- De favoriser l'association d'anciennes et de nouvelles productions complémentaires.

La deuxième catégorie de réflexions vise l'introduction d'exigences environnementales dans les cahiers des charges portées par les producteurs (exemples : une meilleure gestion de l'eau ; l'obligation d'amendement organique organiques de proximité ; une meilleure autonomie alimentaire des élevages).

Les dernières préconisations portent sur les efforts de communication à renforcer notamment sur les exigences respectées par les IG, auprès des touristes et dans les circuits de commercialisation de proximité permettant de valoriser les vecteurs de durabilité agricole et alimentaire impulsés par les IG dans leur territoire.

En résumé, la diversité des points de vue des participants a permis d'aborder des pistes d'action mêlant des évolutions techniques, des changements conceptuels dans les politiques de sélection des terroirs ainsi que des actions de communication locales.

4. Perspectives : entre impasse et transition pour des voies de diversification

Les IG ont des effets plutôt positifs sur le développement durable des territoires en France comme l'ont montré les travaux de l'ODR en 2022. De plus, la diversification des productions AOP sur un même territoire renforce ces effets, aux niveaux économique et environnemental.

Il est néanmoins ressorti que les contributions des AOP à la diversification des productions dans les territoires sont contrastées (études de cas). En effet, il existe un risque important d'intensification de la spécialisation de certaines productions dès lors que les performances économiques/création de valeur deviennent particulièrement attractives pour le territoire (exemples : Champagne, viticulture, spiritueux). Nous avons évoqué l'exemple du Champagne dans cet atelier, mais c'est également le cas pour d'autres vignobles francais tournés vers l'export. Par exemple, le vignoble du Bordelais qui a doublé ses surfaces dans les années 1990 en réponse à son succès à l'export, se retrouve aujourd'hui en crise de surproduction. La spécialisation dans cette région, outre les questions écologiques qu'elle engendre, rend les revenus des producteurs très vulnérables aux aléas du marché mondial. La chute actuelle de la demande mondiale en vins de Bordeaux contraint certains producteurs à arracher leurs vignes et les incite à la diversification. Sur un autre registre, l'AOC Comté a connu ces dernières années un franc succès sur le marché national et la filière est apparue comme un modèle de rémunération des producteurs de lait, tant dans leur niveau que dans leur stabilité. Malgré une gouvernance à la structure équilibrée et qui permet un régulation des volumes, l'intensification de la production sur une zone géographique limitée montre aujourd'hui ses limites. Non seulement les revenus des éleveurs stagnent, mais les conséquences écologiques de l'excès d'azote dans le sol sont préoccupants.

Toutefois, les AOP peuvent aussi agir comme des outils de diversification à plusieurs échelles, au niveau des exploitations en diversifiant les sources de revenus, mais aussi au niveau des territoires en maintenant une diversité d'activités. Elles permettent de protéger de la concurrence par les coûts, ces productions emblématiques des territoires et de garantir aux consommateurs des aliments respectueux de savoir-faire traditionnels. De plus, le développement des activités agricoles s'appuie sur des performances économiques, sociales et environnementales fondées sur des complémentarités valorisables entre elles, renforçant la renommée de la localité et favorisant l'organisation conjointe de débouchés(en lien avec le concept de variété reliée). C'est le cas de la Corse, comme on l'a vu. Ce sont aussi des potentialités dans d'autres régions comme dans le Languedoc-Roussillon avec les AOP « Châtaignes des Cévennes », « Abricots rouges du Roussillon », « Lucques du Languedoc », ou « Taureau de Camargue » notamment (voir les posters de l'atelier IG CIAg, novembre 2023).

La discussion pendant l'atelier a permis de révéler qu'une transition vers une plus grande soutenabilité des territoires agricoles ne se limite pas aux solutions techniques centrées sur la révision des exigences des cahiers des charges. Les pistes sont aussi à imaginer dans la gouvernance des territoires et auprès des collectifs pour répondre aux attentes accrues de la société et à l'urgence climatique.

Les recherches sur ces sujets sont en cours et vont se poursuivre notamment dans le cadre du projet GIngKo : Geographical Indications as Global Knowledge commOns (financé par l'Agence Nationale de la Recherche - ANR) et dans le cadre de la Chaire « Innover dans les filières agricoles et agro-alimentaires, pour la qualité et les territoires », INFAAQT,[5] sur les multiplications des démarches de qualité dans une contexte de transition.

Ethique

Les auteurs déclarent que les expérimentations ont été réalisées en conformité avec les réglementations nationales applicables.

Déclaration sur la disponibilité des données et des modèles

[5] La chaire d'enseignement et de recherche INFAAQT est dédiée aux démarches de qualification des produits agro-alimentaires mobilisant l'amont des filières. Elle est adossée au Fonds de Dotation de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, et portée par Toulouse INP-ENSAT, l'EI-Purpan et l'Institut Agro Montpellier et l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire d'Occitanie (IRQUALIM).

Les données qui étayent les résultats évoqués dans cet article sont accessibles sur demande auprès de l'auteur de correspondance de l'article.

Déclaration relative à l'Intelligence artificielle générative et aux technologies assistées par l'Intelligence artificielle dans le processus de rédaction.
Les auteurs n'ont pas utilisé de technologies assistées par intelligence artificielle dans le processus de rédaction.

ORCIDs des auteurs
Valérie Olivier Salvagnac : ORCID : 0000-0002-4724-2619
Julie Regolo : ORCID : 0009-0005-9962-4300

Contributions des auteurs
Les auteurs ont effectué les analyses bibliographiques. Ils ont encadré les travaux des étudiants dans les études cas et la réalisation des posters. Ils ont contribué à la réalisation de l'atelier du Carrefour de l'Innovation Agronomique dédié aux IG. Ils ont rédigé le présent article.

Déclaration d'intérêt
Les auteurs déclarent ne pas travailler, ne pas conseiller, ne pas posséder de parts, ne pas recevoir de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cet article, et ne déclarent aucune autre affiliation que celles citées en début d'article.

Remerciements
Cet article n'aurait pas pu être écrit sans la contribution :

- Des élèves ingénieurs INP-ENSAT par l'apprentissage de la promotion 2021 pour leur contribution à l'étude de cas des 6 régions qui a permis la création des posters : ANTIGNY GENET Marc, Barthe Cascendra, Barthe Marion, Bermes Jules, Besancon Solène, Cabrol Flora, Chaud Améliane, Colombain Paul, Cuq Pierre, Dumas Camille, Ebras Pauline, Enjalbert Lucie, Fabre Tanguy, Fougeroux Louna, Ganza Lucie, Garnacho Julian, Hallo Sébastien, Lamouillate Alexandra, Lien Jenny, Merley Noé, Rigaudy Yanis, Semezies Camille ; Toufine Arnaud, Tournier Emilie, Vialle Lucie.
- Des participants à l'atelier : Anais Chiappello et ses élèves de l'IUT Toulouse3. Ainsi que les chercheurs, enseignants-chercheurs et les acteurs du conseil agricole (chambre d'agricole d'Occitanie) inscrits à l'étalier.
- Merci aux 2 témoins de l'atelier IG : Aya Menard, Lucie Giraudou, Élèves Ingénieurs INPENSAT.

Les auteurs remercient également l'ODR pour l'accès aux données utilisées dans les études de cas, ainsi que le CIAg pour la publication des posters et l'INP ENSAT pour l'accueil de l'atelier CIAg IG du 9 novembre 2023.

Références bibliographiques :

Arfini F., Bellassen V. (2019) Sustainability of European Food Quality Schemes: Multi-Performance, Structure, and Governance of PDO, PGI, and Organic Agri-Food Systems. *Springer Nature Switzerland AG*, 567 p., https://doi.org/10.1007/978-3-030-27508-2.

Barry C. (2022) Recensement agricole 2020 : plus d'une exploitation sur trois est engagée dans une démarche qualité. *Agreste-Primeur*, Octobre, No 12, 6 p. https://agreste.agriculture.gouv.fr.

Boschma R., Iammarino S. (2009) Related Variety, Trade Linkages, and Regional Growth in Italy. Economic Geography, Vol. 85, 3 p. 289-311. https://doi.org/10.1111/j.1944-8287.2009.01034.

Bowman, M. S., Zilberman D. (2013) Economic factors affecting diversified farming systems. Ecology and Society 18(1): 33. http://dx.doi.org/10.5751/ES-05574-180133.

Cei L., Stefani G., Defrancesco E., Lombardi, G.V. (2018) Geographical indications: A first assessment of the impact on rural development in Italian NUTS3 regions. Land Use Policy, 75: 620–630. https://doi.org/10.1016/j.landusepol.2018.01.023.

Chatellier V., Gaigné C. (2012) Logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français. *Innovations Agronomiques*, 22, p 185-203. https://hal.science/hal-01208860.

Gaigné C. (2023) Spécialisation ou déspécialisation des territoires : de quoi parle-t-on ? où en est-on ? *Conférence CIAG*, Spécialisation ou diversité agricole dans les territoires : enjeux, intérêts et limites, conditions de transition, novembre, Toulouse.

Gonçalves A., Galliano D., Triboulet P. (2022) Eco-innovations towards circular economy: evidence from cases studies of collective methanization in France. European Planning Studies, 30 (7), pp.1230-1250. https://doi.org 10.1080/09654313.2021.1902947.

Frayssignes J. (2005) Les AOC dans le développement territorial : une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères*, thèse de doctorat en géographie*, Toulouse INP, 470 p. http://journals.openedition.org/ruralia/1732.

Frayssignes J., Pouzenc M., Olivier-Salvagnac V. (2021) The relocation of agriculture: between spatial dimension and stakeholder's representations – the case of collective agri-food networks. *Développement durable et territoires,* n°12 (1), 20p. https://doi.org/10.4000/developpementdurable.18584.

Frenken K., Van Oort F., Thijs Verburg T., (2007) Related Variety, Unrelated Variety and Regional Economic Growth, Regional Studies, 41:5, 685-697, https://doi.org/10.1080/00343400601120296.

Kremen, C., Miles A. (2012) Ecosystem services in biologically diversified versus conventional farming systems: benefits, externalities, and trade-offs Ecology and Society 17(4): 40. https://doi. org/10.5751/ES-05035-170440.

Lurette A, Stark F, Lecomte L, Lasseur J, Moulin Ch.-H.. (2020) A model to explore which diversity is needed to design sustainable agricultural systems at the territorial level. Agronomy for Sustainable Development, 40 (5), pp.32. https://doi.org/10.1007/s13593-020-00634-3.

Olivier V et Wallet, F. (2005) Filières agro-alimentaires et développement territorial : une lecture des dynamiques de proximités institutionnelles. *Économie et institutions* (6-7). http://journals.openedition.org/ei/913.

Pecqueur B. (2001) Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés. *Économie rurale*, n°26, pp. 37- 49. https://doi.org/10.3406/ecoru.2001.5217.

Pouzenc M., Coquart D., Pilleboue J., Olivier V., Guibert M. (2007) Diversification des modèles de qualité territorialisée des produits agroalimentaires : risque ou opportunité pour les terroirs ? *Revue géographique des pays Méditerranéens*, *Méditerranée*, 109, p.31-4. https://doi.org/10.4000/mediterranee.111.

Puech T., Stark F. (2023) Diversification of an integrated crop-livestock system: Agroecological and food production assessment at farm scale. Agriculture, Ecosystems & Environment, 344, 108300. https://doi.org 10.1016/j.agee.2022.108300.

Regolo J., Poméon T., Gendre C. (2024) La politique de protection des Indications Géographiques favorise-t-elle le développement durable de l'agriculture dans les territoires ? De la revendication à l'évidence statistique. Document de travail https://hal.science lhal-04390388.

Sylvander B., Lagrange L., Monticelli Ch. (2007) Les signes officiels de qualité et d'origine européens. *Économie rurale*, 299, Mai-Juin, p.7-23. http://journals.openedition.org/economierurale/184 ; 10.4000/economierurale. 184.

Commission des affaires économiques, Assemblée Nationale (2015) Rapport déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission des affaires économiques sur les signes d'identification de l'origine et de la qualité. n° 2503 déposé le 21 janvier 2015, par Mme Marie-Lou Marcel et M. Dino Cinieri, https://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i2503.asp).

Rapport Basic, Green Peace, WWF, (2021) Étude des démarches de durabilité dans le domaine alimentaire, rapport d'analyse transversale. juin 2021, revu en février 2022, 58p, https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2022-02/ GREENPEACE_WWF_BASIC_RAPPORT_TRANSVERSE_2022.pdf.

Vandecandelaere E., Teyssier C., Barjolle D., Jeanneaux P., Fournier S., Beucherie O. (2018). Strengthening Sustainable Food Systems through Geographical Indications, an Analysis of Economic Impacts, 135. FAO: Rome. https://hal.science hal-02788568

Vandecandelaere E., Samper L.F., Rey A., Daza, A., Mejía P., Tartanac F., Vittori M. (2021). The Geographical Indication Pathway to Sustainability: A Framework to Assess and Monitor the Contributions of Geographical Indications to Sustainability through a Participatory Process. *Sustainability,* 13(14):7535. https://doi.org/10.3390/su13147535.

Les Posters :

Antigny-Genet M., Besancon S., Dumas C., Lamouliatte A., Menard A. (2023) Les AOP de Champagne-Ardenne. Poster présenté à la journée Carrefours de l'innovation agronomique (CIAG), Spécialisation ou diversité agricole dans les territoires : enjeux, intérêts et limites, conditions de transition. 9 novembre. Toulouse.

Barthe M. Besancon S., Cabrol F., Cuq P., Enjalbert L., Fabre T., Menard A.,(2023), Les AOP de Corse. Poster présenté à la journée Carrefours de l'innovation agronomique (CIAG), Spécialisation ou diversité agricole dans les territoires : enjeux, intérêts et limites, conditions de transition. 9 novembre. Toulouse.

Ganza L., Garnacho J., Rigaudy Y., Semezies C.,Vialle L., Menard A.,(2023) Les AOP d'Auvergne. Poster présenté à la journée Carrefours de l'innovation agronomique (CIAG), Spécialisation ou diversité agricole dans les territoires : enjeux, intérêts et limites, conditions de transition. 9 novembre. Toulouse.

Barthe C., Chaud A., Ebras P., Merley N., Menard A (2023), Les AOP de la Région Rhône-Alpes. Poster présenté à la journée Carrefours de l'innovation agronomique (CIAG), Spécialisation ou diversité agricole dans les territoires : enjeux, intérêts et limites, conditions de transition. 9 novembre. Toulouse.

Colombain P., Hallo S., Toufine A., Tournier E., Menard A (2023) Les AOP du pays de Loire. Poster présenté à la journée Carrefours de l'innovation agronomique (CIAG), Spécialisation ou diversité agricole dans les territoires : enjeux, intérêts et limites, conditions de transition. 9 novembre. Toulouse.

Bermes J., Fougeroux L., Lien J., Menard A (2023) Les AOP du Languedoc-Roussillon. Poster présenté à la journée Carrefours de l'innovation agronomique (CIAG), Spécialisation ou diversité agricole dans les territoires : enjeux, intérêts et limites, conditions de transition. 9 novembre. Toulouse.

Annexe : Séquence post-it - atelier GIAg, novembre 2023, INP ENSAT en 3 temps
Chaque encadré correspond à un post-it proposé par un participant

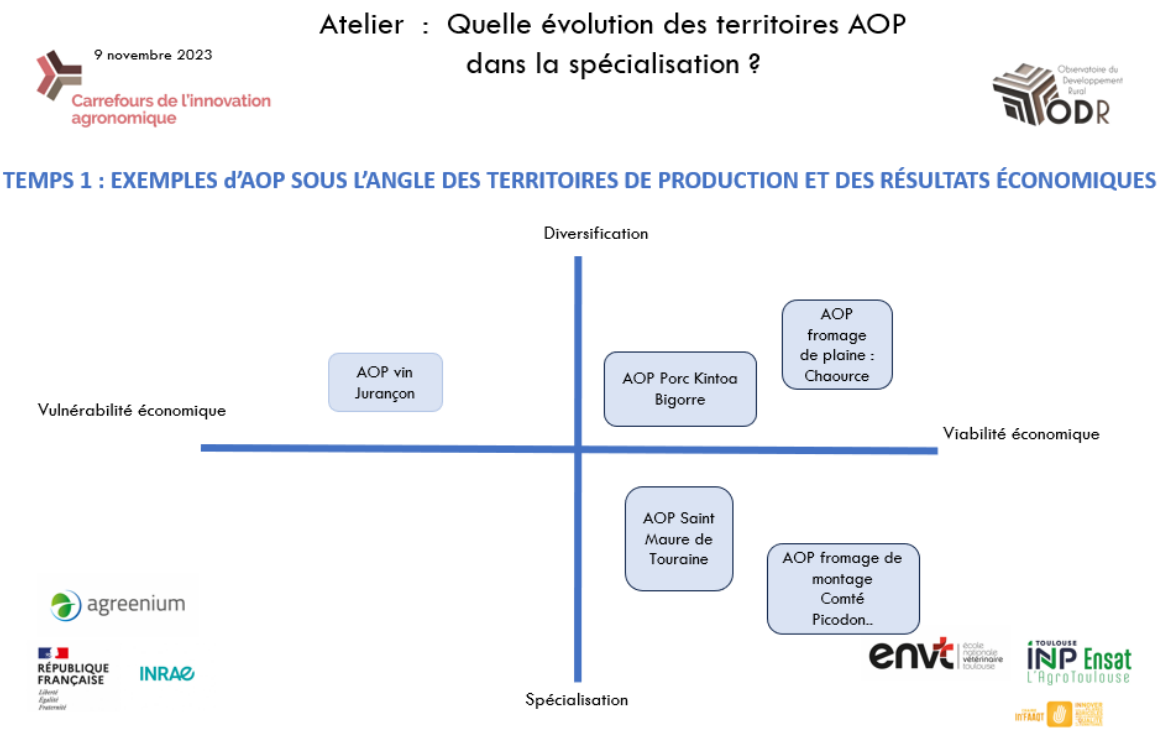

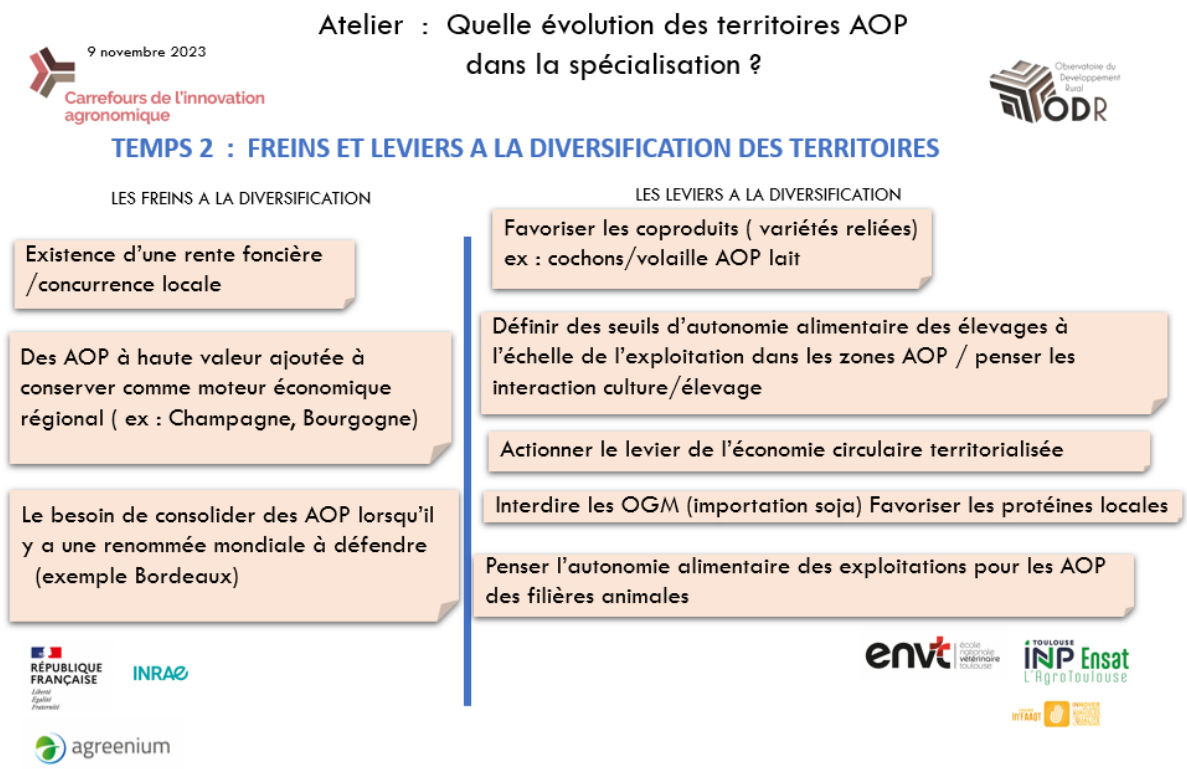

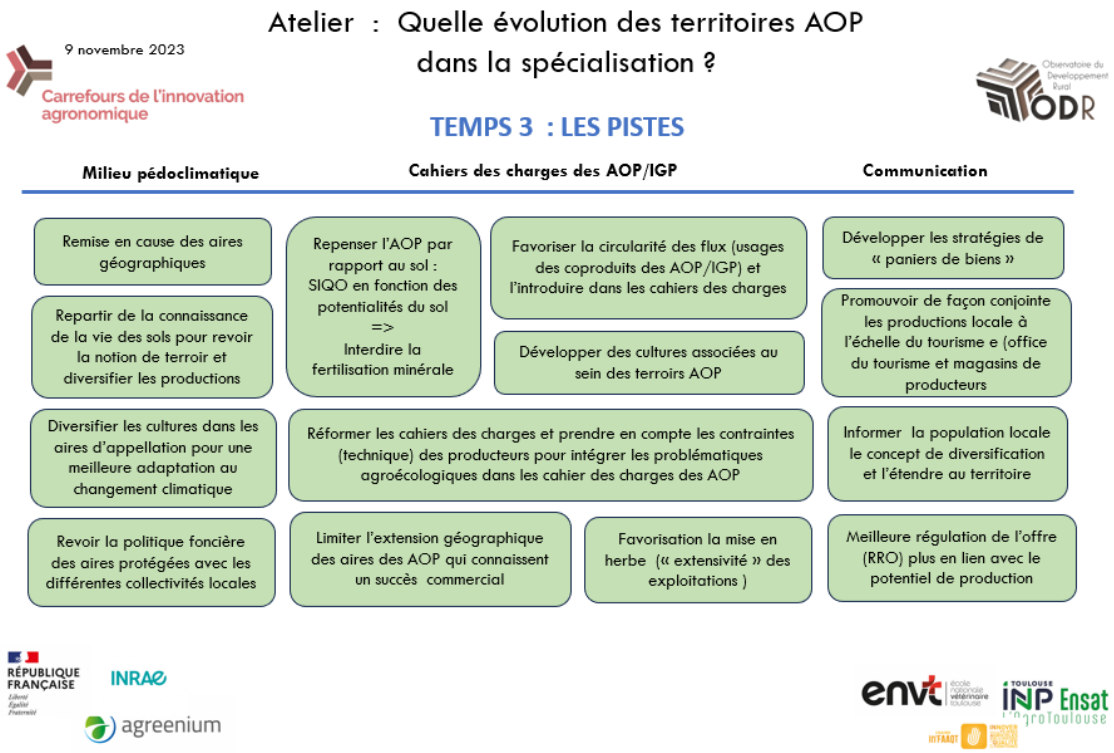

Cet article est publié sous la licence Creative Commons (CC BY-NC-ND 4.0)
https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/
Pour la citation et la reproduction de cet article, mentionner obligatoirement le titre de l'article, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue Innovations Agronomiques et son DOI, la date de publication.